

M. Chris Warkentin, Député
Président, Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des
renseignements personnels et de l'éthique
ETHI@parl.gc.ca

Cher M. Warkentin,

Je vous écris pour faire suite à mon apparition devant le comité le 29 mars 2021. Durant cette rencontre, j'ai promis à M. Barrett que je reviendrais au comité avec une réponse afin de confirmer qui a approuvé l'engagement de dépenses par l'organisation We. Je peux confirmer que c'était Rachel Wernick, sous-ministre adjointe principale à Emploi et Développement social Canada qui a fait cette approbation.

J'aimerais aussi clarifier une des réponses que j'ai fourni à M. Barrett. Dans le contexte de mon apparition pour répondre aux questions sur le rôle de Rick Theis, M. Barrett a demandé si la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant avait été autorisée rétroactivement au 5 mai. J'ai compris la question comme étant à savoir si M. Theis avait autorisé ceci, à quoi j'ai répondu non. Ceci est exact. Toutefois, dans un intérêt de clarté, j'aimerais informer le comité que le programme a été autorisé rétroactivement au 5 mai, mais que cela a été autorisé par la ministre Chagger, et non par M. Theis.

Sincèrement,

L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député
Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Mr. Chris Warkentin, M.P.
Chair, Standing Committee on Access to Information, Privacy and Ethics
ETHI@parl.gc.ca

Dear Mr. Warkentin,

I am writing as a follow up to my appearance before the committee on Monday March 29, 2021. At this meeting, I committed to Mr. Barrett that I would get back to the committee with the name of the person who approved the incurring of expenses by the We organization. I can confirm that Rachel Wernick, Senior Assistant Deputy Minister, Employment and Social Development Canada approved this.

I would also like to clarify one of the answers that I provided to Mr. Barrett. In the context of my appearance to answer questions on the role of Rick Theis, Mr. Barrett asked if the Canada Student Service Grant was authorized retroactively to May 5th. I understood the question to be whether Mr. Theis authorized this, which I answered no. This is indeed correct. However, in the interests of clarity, I would like to inform the committee that the program was authorized retroactively to May 5th, but this was authorized by Minister Chagger, and not by Mr. Theis.

Yours sincerely,

Honourable Pablo Rodriguez, P.C., M.P.
Leader of the Government in the House of Commons